



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

SEPTEMBRE 2024



Infos communautaires	2
Infos - Incendie	7
Infos - F.A.D.O.Q.	8
Avis - Travaux publics	10
Événements	13
Conseil municipal	15

INFO COMMUNAUTAIRE



CAFÉ DU DOMAINE

Le café du Domaine à Liguori, c'est un petit lieu chaleureux où l'on sert des boissons chaudes et froides spécialisées en plus d'une offre de restauration simple et conviviale. En phase avec la mission de la coopérative, le café du Domaine à Liguori maximise les efforts afin d'assurer un approvisionnement en circuit court, permettant d'encourager une économie locale et plus durable.

C'est ainsi que vous pourrez vous procurer des boissons et aliments confectionnés à partir des producteurs bien de chez nous!

Ouvert du mercredi au dimanche de 7h30 à 20h00 ainsi que le lundi et mardi de 8h00 à 17h00



MARCHÉ PUBLIC

Tous les jeudis de 16h à 19h entre le 27 juin et le 10 octobre 2024, venez profiter de cette troisième édition du marché public de Petite-Rivière.

Installé au Domaine à Liguori situé au 1300 rue Principale à Petite-Rivière-Saint-François. On peut y trouver fruits, légumes, produits agroalimentaires, artisanat, etc. avec des producteurs et exposants variés durant ces 16 semaines.

S'il y a des gens intéressés à exposer durant la saison, que ce soit une ou plusieurs fois, ils sont invités à communiquer avec nous!

Pour toutes questions ou commentaires, veuillez vous adresser à Léa
418-632-5653
info@laffluent.com



LES JEUDIS RENCONTRE

Les jeudis rencontre sont de retour dès le 12 septembre

Joignez vous à nous juste pour prendre un bon café, jaser et se rassembler!

Venez broder, tricoter des pantoufles, des tawashis ou pour tout autre projet.

Vous avez déjà utilisé un tricotin? Venez essayer!

Vous aimez jouer aux cartes ou à des jeux de société?

Apportez vos jeux et passez une belle après-midi avec nous.

C'est un rendez-vous tous les jeudis 13:00 au domaine à Liguori en collaboration avec la Coop l'Affluent.



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 21H00 à 3H00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :
COMPOSEZ LE 418.808.9566

PROJET CORRESPONDANCE

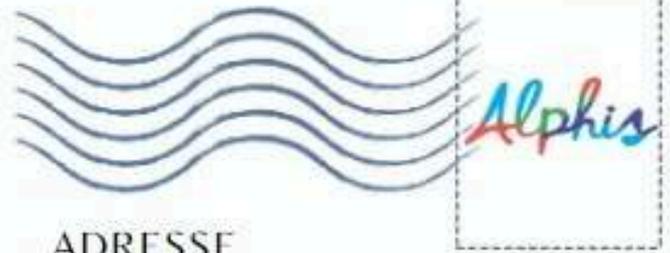
Bonjour à vous!

Les membres de l'Alphis aimeraient découvrir le monde! Faites nous voyager à travers vos cartes postales ou vos lettres. Nous nous engageons à vous répondre en retour!

Nous aimerions découvrir votre région ou votre pays, ainsi que ses attraits.

Merci de prendre le temps de nous écrire!
On attend avec impatience de vos nouvelles.

À bientôt!
L'équipe de l'Alphis



ADRESSE

Association de loisirs pour personnes
handicapées de L'Islet Sud

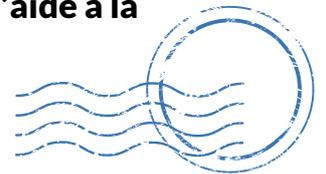
1022 rue Principale

Tourville, G0R 4M0

L'Association des Loisirs pour Personnes Handicapées de L'Islet-Sud (Alphis) est un organisme dont la vocation première est d'offrir des loisirs aux personnes handicapées de la région. Localisée à Saint-Pamphile, en Chaudière-Appalaches, l'Alphis offre tout un éventail de services de qualité à ses membres, comme une salle multisensorielle, un programme d'aide à la déclaration de revenus et bien plus.

Une mission partagée avec passion.

- Offrir un programme diversifié d'activités ludiques pour les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.
- Favoriser l'intégration sociale par les loisirs tout en développant l'autonomie des membres.
- Offrir des services de qualité aux membres et en assurer la pérennité.
- Sensibiliser la population de la région à l'intégration des personnes handicapées.
- Travailler à la normalisation.
- Organiser des activités de financement afin de recruter de nouveaux donateurs.



NOUVEL HORAIRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le 9 septembre, la bibliothèque sera ouverte de 18:00 à 19:30 les lundis et mercredis.

Au plaisir de vous voir et bonne lecture !



CONFÉRENCE

La fatigue et le stress :

Se régénérer et se dynamiser avec l'Autopolarité

Le mardi 24 septembre 2024 à 18h00

Conférence qui aborde un des impacts du stress: la fatigue

On y présente les mécanismes physiologiques des stress continus, les problèmes engendrés et des moyens concrets pour y faire face et pour mieux gérer les stress quotidien.

Nous expérimenterons deux protocoles d'Autopolarité pour retrouver notre énergie et se dynamiser.

Vous pourrez vivre l'impact d'une libre circulation énergétique.

Conférencière invitée : **Michelle Guay**

Directrice et fondatrice du Centre Québécois de Formation en Santé Intégrale et de L'Institut International de Polarité.

Infirmière de formation

Thérapeute et formatrice en polarité depuis 1984.

Enseigne au Québec et en Europe.

Autrice de 3 livres :

L'Autopolarité, Éditions de Mortagne

Polarité et anatomie énergétique, Éditions Mélia

Polarité et stress : Insomnie Fatigue anxiété, Éditions Dauphin Blanc



Sur les rives du
St-Laurent

Les déchets jetés dans la toilette ou l'évier polluent les milieux naturels et compliquent les opérations de traitement des eaux usées.

DANS NOS TOILETTES...

ON JETTE SEULEMENT CE QUI P.U.E.



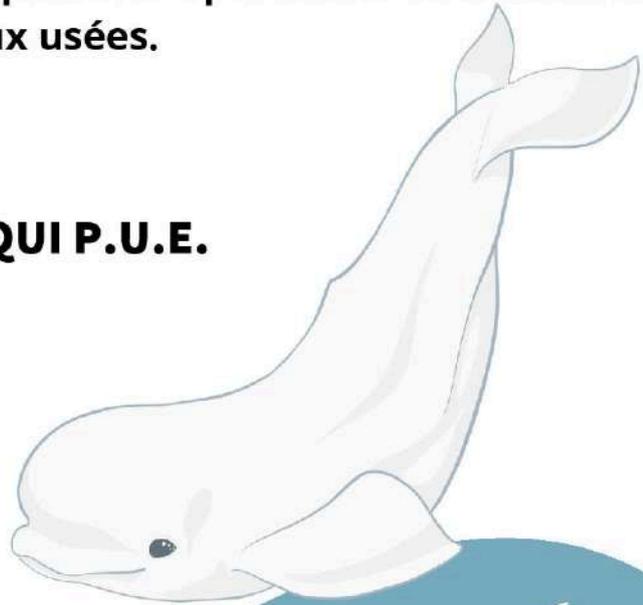
P
PAPIER
HYGIÉNIQUE



U
URINE



E
EXCRÉMENT



Merci de jeter vos
déchets dans les
POUBELLES

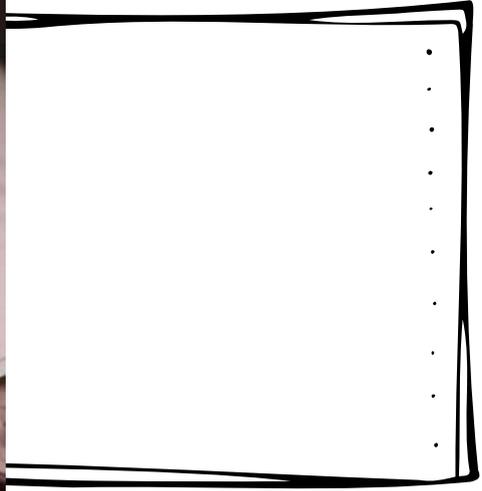
- Lingettes biodégradables
- Cotons-tiges
- Soie dentaire
- Cheveux
- Serviettes hygiéniques et tampons
- Préservatifs



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**



À mettre à l'agenda, conférence au Domaine à Liguori



Conférence juridique offerte par le centre de justice de proximité.
Initiative du comité MADA

Thème : Testament - mandat d'inaptitude.

Lieu : Domaine à Liguori

Date : 08 octobre 2024

Heure : 9h30

Gratuit pour tous et aucune réservation nécessaire, il suffit de se présenter à la cabane à sucre du Domaine à Liguori



Autrefois appelé mandat d'inaptitude, le mandat de protection est un document écrit dans lequel vous pouvez choisir qui et comment on s'occupera de vous et de vos biens si vous devenez inapte.

Être inapte, ça veut dire quoi ?

On dit qu'une personne est inapte lorsqu'elle est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens, comme décider où elle souhaite vivre ou s'occuper de ses comptes bancaires. L'inaptitude d'une personne doit être confirmée par des évaluations médicale et psychosociale. Elle doit aussi être vérifiée par un tribunal.

SERVICE INCENDIE

Le service incendie tient à vous mentionner qu'il est **STRICTEMENT** interdit d'allumer des feux à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous les citoyens.

Les feux de branchages et les feux d'herbe, alimentés par le vent, sont plus propices à la propagation et à la perte de contrôle. De graves incidents peuvent alors survenir.

Le service incendie compte sur votre habituelle collaboration !



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Un feu à ciel ouvert se définit comme tout feu qui brûle ou qui pourrait se propager librement en produisant des étincelles. Les feux d'artifice sont inclus dans cette définition.

Aux membres de la FADOQ nés en SEPTEMBRE

*Joyeux
Anniversaire*

- 04 **Louiselle Tremblay**
- 04 **Victor Bouchard**
- 05 **Jean-Baptiste Bouchard**
- 05 **Germain Bouchard**
- 06 **Sylvie Tremblay**
- 12 **Alice Archambault**
- 20 **Carmelle Lavoie**
- 27 **Édouard Simard**



Aux membres de la FADOQ nés en OCTOBRE



- 02 **Rosario Bouchard**
- 05 **Rita Pelletier**
- 07 **Raymonde Racine**
- 10 **Jean Bouchard**
- 10 **Camille Tremblay**
- 15 **Micheline Simard**
- 26 **Céline Simard**

INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ

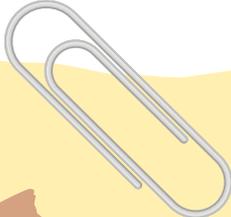


Les bénévoles de la popotte seront fidèles au poste encore cette année!

Pour manifester votre intérêt de recevoir des plats préparés, veuillez communiquer avec Rachel Lavoie au

418.632.1049

Début : 22 octobre

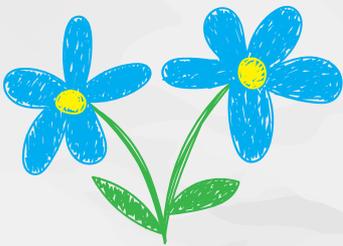


Venez encourager les joueurs de Baseball Poche au tournoi amical de Petite-Rivière le 18 octobre prochain!

Les premières parties débuteront dès 9:00



Le Baseball Poche reviendra dès le 18 septembre, à la Salle Municipale.
2\$ pour jouer, tout le monde est bienvenu!



Tous les soirs de beau temps en semaine nous vous attendons au terrain de pétanque. Le tout dans une ambiance conviviale

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES :
MARDI**

**RECYCLAGE :
MERCREDI**

**COMPOST :
JEUDI**

OCTOBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

RÉSIDUS VERTS

Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS

Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2024

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES :
MARDI
RECYCLAGE :
MERCREDI
COMPOST :
JEUDI
COLLECTE REPORTÉE
AU LENDEMAIN

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo, les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Les contenants, emballages et imprimés en papier, carton, métal, verre ou plastique AVEC LOGO.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac.



Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	

MARS

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AVRIL

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

MAI

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

JUILLET

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418-435-2639 poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • MRC de Charlevoix



AVIS : TRAVAUX PUBLICS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION



Réservez avant le 20 septembre 2024 à 16 h

- ✓ En ligne : mrccharlevoix.ca
- ✓ Téléphone : 418-435-2639 (poste 6012)
- ✓ Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Il est temps de réserver pour la collecte des encombrants pour : Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, Petite-Rivière-St-François, Saint-Hilarion, Saint-Urbain & L'Isle-aux-Coudres.

Les encombrants ne doivent pas peser plus de 125 kg et un maximum de six (6) articles par résidence est autorisé.

INTERDIT:

- Déchets domestiques
- Matériaux de construction
- Pneus
- RDD
- Appareils électroniques
 - (TV, ordinateur etc.)
- Appareils réfrigérants
 - (frigo, cellier, air climatisé, etc.)



Mettre les encombrants en bordure de rue le dimanche 22 septembre 2024

Voici quelques informations et documents pour la collecte des encombrants prévue durant la semaine du 23 septembre 2024 dans toute la MRC de Charlevoix.

Les réservations se terminent le vendredi 20 septembre à 16h00. Elles peuvent être effectuées par téléphone au 418-435-2639 poste 6012, par courriel à gmr@mrccharlevoix.ca ou en ligne sur le site internet de la MRC

Les encombrants devront être placés en bord de rue le dimanche 22 septembre seulement.

ÉVÉNEMENTS

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
35							1
36	2	3	4	5 • Marché Public - 16:00 à 19:00	6 • Tournoi Dek Hockey	7 • Tournoi Dek Hockey	8 • Tournoi Dek Hockey
37	9	10 • SÉANCE DU CONSEIL	11 • Baseball Poche	12 • Marché Public - 16:00 à 19:00 / Spécial brioche	13 • Tournoi Dek Hockey	14 • Tournoi Dek Hockey	15 • Tournoi Dek Hockey
38	16	17	18 • Baseball Poche	19 • Marché Public - 16:00 à 19:00	20 • Tournoi Dek Hockey	21 • Tournoi Dek Hockey	22 • Tournoi Dek Hockey
39	23	24	25 • Baseball Poche	26 • Marché Public - 16:00 à 19:00 • Spectacle Jacques Surette Dom. à Liguori	27 • Tournoi Dek Hockey	28 • Tournoi Dek Hockey	29 • Tournoi Dek Hockey
40	30						

OCTOBRE 2024

www.calendrier.best

ÉVÉNEMENTS

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
40	1	2	3	4	5	6	
			<ul style="list-style-type: none"> • Marché Public - 16:00 à 19:00 				
41	7	8	9	10	11	12	13
		<ul style="list-style-type: none"> • SÉANCE DU CONSEIL • Conférence domaine à Liguori sur le testament - 9:30 	<ul style="list-style-type: none"> • Baseball Poche 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché Public - 16:00 à 19:00 • Fête des récoltes 			
42	14	15	16	17	18	19	20
			<ul style="list-style-type: none"> • Baseball Poche 		<ul style="list-style-type: none"> • Tournoi baseball poche de Petite-Riviere 		
43	21	22	23	24	25	26	27
			<ul style="list-style-type: none"> • Baseball Poche 				
44	28	29	30	31			

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le règlement no 742. Le règlement a pour objectif de modifier certaines dispositions présentes au règlement de zonage no 603 de la Municipalité de Petite-Rivière.

Le conseil municipal présente le projet 2 du règlement no 744. Le règlement a pour objectif de modifier certaines dispositions présentes au règlement sur le Plan d'implantation et d'intégration architectural no 587 de la Municipalité de Petite-Rivière.

Le conseil municipal adopte le règlement no 746. Ces dispositions permettent à une municipalité, dotée d'un Comité consultatif d'urbanisme, d'adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) en vue d'analyser et, éventuellement, d'approuver certains projets en fonction des critères prévus au règlement.

Le conseil municipal inscrit quatre (4) pompiers au cours Pompier 2;

La municipalité paiera les frais reliés à l'inscription s'élevant à un maximum de 1 200 \$ par pompier pour la durée de la formation (3 ans).

Le conseil municipal autorise le paiement numéro 4 (retenue pour garantie) à EJD Construction Inc pour les travaux de prolongement de la piste cyclable (phase 1) au montant de 34 806.69 \$.

Le conseil municipal renouvelle son adhésion aux fleurons du Québec pour une durée de 3 ans au coût de 1 471 \$.

Le conseil municipal accepte la proposition de Kamai, pour la coordination des fêtes du 350e.

Le conseil municipal adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

Le conseil municipal dépose une demande de subvention à la MRC de Charlevoix en vue d'obtenir une contribution financière provenant du Fonds Éolien d'Innovation et de Développement Régional à la hauteur de 102 300 \$.

Le conseil municipal accepte l'offre de service de monsieur Marc Bertrand d'agir à titre de chargé de projet pour la création du chalet-musée Gabrielle-Roy et du parc Cet été qui chantait;

La municipalité accepte de payer un maximum de 40 000 \$.



CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos
règlements municipaux sur le
site internet de la municipalité
au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également
les comptes rendus des
séances du conseil

Les séances du conseil sont en
présentiel et aucune captation
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure
organisation de la séance, nous
vous informons que la période de
question sera de 30 minutes et il
sera permis de poser plusieurs
questions en lien avec l'ordre du
jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du
Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 8 octobre 2024 à
19h30

Sixième et dernier paiement
des taxes annuelles :
16 septembre 2024